



HAL
open science

Peuplement et urbanisation de la Libye : construction d'une information cartographique

Rémi Pascal, François Moriconi-Ebrard

► **To cite this version:**

Rémi Pascal, François Moriconi-Ebrard. Peuplement et urbanisation de la Libye : construction d'une information cartographique. *Géoconfluences*, 2020. hal-02924641

HAL Id: hal-02924641

<https://hal.science/hal-02924641>

Submitted on 28 Aug 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Peuplement et urbanisation de la Libye : construction d'une information cartographique

Cartographier la population libyenne est une entreprise qui se heurte à l'histoire du pays : la succession de découpages administratifs différents, reflet des soubresauts politiques, empêche la représentation continue des données. Les deux auteurs expliquent comment ils ont surmonté cette difficulté pour nous proposer un portrait actualisé d'une population peu dense, très urbaine, concentrée sur le littoral ainsi que dans la capitale, et dont la croissance a été interrompue par l'essor de l'émigration.

[Bibliographie](#) | [citer cet article](#)

Pour cartographier le peuplement d'un pays, il ne suffit pas de disposer de données de recensement: il faut pouvoir les localiser. Les résultats des recensements de tous les pays du monde sont publiés sous forme de tableaux qui agrègent les données sur des unités administratives de différents niveaux hiérarchiques, de l'échelle régionale à l'échelon local. Le niveau local est représenté par des unités territoriales diverses selon les pays : villes, villages, communes, paroisses, district électoral, district de recensement, etc. ? que l'on appelle *unités administratives locales (UALs)*. Cependant, même lorsque les données sont publiées au niveau des UALs, il reste à les localiser sur une carte... Or, dans l'immense majorité des pays, les recensements et la cartographie relèvent de ministères différents, la seconde relevant historiquement et généralement des militaires. C'est le cas en Libye, où la cartographie des UALs est restée «sous embargo», du moins jusqu'à ce jour. Il était donc impossible de cartographier avec précision la répartition de la population.

L'utilisation d'une nouvelle source permet, pour la première fois de l'histoire de ce pays, de dresser une cartographie de la distribution de la population avec une précision inédite et de suivre son évolution à travers six recensements réalisés de 1954 à 2006. On peut également saisir l'évolution du peuplement en agrégeant les UALs sur des ensembles régionaux stables.

Cette nouvelle source est un document officiel, mais dont la finalité n'était pas destinée à cartographier le peuplement. Il s'agit du fichier des élections de 2012, qui comportait les coordonnées géographiques de chaque bureau de vote et le nom de l'UAL, appelée *mahalla* en Libye (pluriel: *mahallat*) auquel il est rattaché. Ces informations spatiales ont été croisées avec une source totalement indépendante: les images satellites de *GoogleEarth*. Ces dernières ont permis d'affiner la géolocalisation de chaque *mahalla* sous forme d'un point correspondant à son centre, et de vérifier qu'il existe bien des habitations au lieu géoréférencé. On a alors affecté à chaque localité les chiffres des recensements nationaux de la population de 2006, 1995, 1984, 1973, 1964 et 1954, lesquels constituent un troisième type de sources. On obtient ainsi un état du peuplement exhaustif du peuplement avant le renversement du régime du colonel al-Kadhafi (1969-2011). Ces données permettent ensuite de calculer avec une précision inédite la population des agglomérations urbaines, les plus étendues pouvant englober plusieurs *mahallat*.

Ces nouvelles données permettent de caractériser l'évolution récente du peuplement, jusqu'alors très mal connue, à cause du remaniement des mailles des découpages territoriaux intermédiaires qui a prévalu entre les recensements successifs. La première partie de ce texte décrit les sources et la méthode utilisée, ainsi que leur intérêt et leurs limites. La seconde expose les principaux résultats cartographiques et statistiques issus de cette nouvelle documentation.

1. Une rapide histoire des sources démographiques et des découpages territoriaux

Conquis et islamisé en 641 par les Arabes, **le territoire actuel de la Libye est annexé par l'Empire ottoman après la conquête de Tripoli en 1551**. La Régence de Tripoli devient toutefois un État à part entière en 1711 avec l'installation de la dynastie des Karamanli, lesquels expulsent le pacha de Constantinople. De ce fait, les sources démographiques ottomanes, que les spécialistes considèrent déjà comme lacunaires et incomplètes pour le reste de l'Empire, font purement et simplement défaut sur cette portion du territoire libyen actuel.

1.1. Sources précoloniales

La Sublime Porte ne rétablit son autorité qu'en 1835, réorganisant alors le découpage administratif dans un climat de rébellion quasi permanent jusque dans les années 1880 dans l'intérieur du pays. En 1881, le territoire actuel correspond en fait à deux entités administratives distinctes: le Sandjak Autonome de Cyrénaïque (*Bingazi sanca*??) et la province (*velayet*) de Tripolitaine.

À côté de ces sources, de nombreux géographes allemands ont sillonné le terrain au XIXe siècle. Leurs écrits sont publiés dans les grandes revues allemandes de l'époque: c'est le cas du Dr Rohlf et du Dr Barth notamment. Le premier a voyagé de Tripoli à Alexandrie; le second, perpendiculairement, jusqu'aux régions du Lac Tchad. Érudits autant qu'explorateurs, ils n'hésitent pas à confronter les sources documentaires à leurs propres observations scientifiques, restituant des estimations démographiques sans doute plus réalistes que celles de l'administration ottomane.

Figure 1. Carte de la Libye vers 1840

Source: «Carte de la Barbarie contenant l'Empire du Maroc et les États d'Alger, de Tunis et de Tripoli», *Atlas de Vuillemin*, 1845 (non paginé) [extrait]. La population de la Libye aurait ainsi oscillé entre 1 et 1,3 million d'habitants entre 1810 et 1910, atteignant peut être un maximum de 1,5 million en 1844. Les estimations sont d'autant plus incertaines que la cartographie des limites territoriales est approximative à cette époque. Vers 1870, les *Petermanns Geographische Mittheilungen*, qui sont la source de référence de l'époque, estiment la population comme suit:

Tableau 1. Estimation de la population libyenne vers 1870

Région	Sous-région	Population	
Tripolitaine		231000	dont 29 761 à Tripoli et 10 000 à Homs

Cyrénaïque	Barka	302000	dont 10000 à Benghazi et 6000 à Darna
	Jebel al-Lakhdar	600000	
Sud	Fezzan	43000	
	Ghadames	7000	
	Ghat	8000	

Sources: *Die Bevölkerung der Erde (1872-I)*, p. 46. Rohlf's «Von Tripoli zu Alexandrien, Bremen 1871», «Die Hochebene von Barka in ihrem heutigen Zustande mit dem ehemaligen verglichen»

1.2. Sources italiennes: l'introduction des recensements modernes

En 1911, le territoire devient partie intégrante du Royaume d'Italie et prend le nom de Libye. La frontière avec l'Égypte n'est fixée qu'en 1925. Après la capitulation de l'Italie lors de la Première guerre mondiale, le territoire libyen se divise à nouveau entre la République Tripolitaine et l'Émirat de Cyrénaïque, avant de redevenir une colonie italienne jusqu'en 1943.

Le premier recensement italien date de 1921 ((Censimento della popolazione delle colonie italiane al 1° dicembre 1921, pp.13-96)) mais ne compte que les «étrangers» (Italiens, Maltais...), et non les indigènes. Il faut donc attendre celui de 1931, qui donne une localisation plus précise sur 300 «localités», laquelle ne sera publiée qu'en comparaison avec les chiffres du recensement de 1936. Le recensement de 1936 est le plus détaillé jamais réalisé dans l'histoire du pays, avec des résultats reportés sur plus de 2000 «quartiers» et «aggregati etnici» à l'intérieur des localités. En 1939, un dénombrement est effectué, mais seules quelques bribes seront publiées.

En 1931, La population totale de la Libye serait tombée à 654716 habitants, soit moins des deux tiers de son effectif présumé à la fin de l'ère ottomane. Cette baisse liée à la période de colonisation semble plausible car, suivant le même modèle, un demi-siècle auparavant, la population de l'Algérie voisine était tombée de 2 966 836 à 2 416 225 entre 1861 et 1872. La baisse avait été encore plus dramatique chez les «musulmans», dont le nombre était passé de 2 732 851 à 2 125 052, soit une chute de 22,4%, tandis que dans le même temps, celle des «non musulmans» ? essentiellement des colons ? avait augmenté de 24%.

Un demi-siècle plus tard, il est probable que la *guerra sporca* ? «guerre sale» ? menée par l'armée italienne, suivie des rébellions dans l'intérieur, aient eu des effets encore plus dévastateurs en Libye qu'en Algérie, dont le peuplement, beaucoup moins dense, est plus fragile. Il faut y ajouter la surmortalité liée à la guerre de 1914-18. Au total, une baisse de l'ordre de 40% de la population de la Libye n'est donc pas absurde. Et tout comme en Algérie, **la remontée est rapide par la suite: 732 973 habitants en 1936 et 876538 en 1939.** À l'accroissement naturel s'ajoute l'installation de **nombreux Italiens**, notamment à Benghazi (31% de la population totale en 1939), à Tripoli (37%), ainsi que dans quelques villes secondaires (Tobruk, Darna, Beida...). Parallèlement, de gros villages de colonisation sont fondés, comme Razza, D'Annunzio, Oberdan, Maddalena, Battesti, Mameli, Baracca, Sauro dans la région de Benghazi; Bianchi, Giordani, Olivetti (Tripolitaine); Coradini et Gioda (Misurata), etc. En revanche, de nombreuses localités de l'intérieur restent exclusivement peuplées de «Berbères» et d' «Arabes», selon la terminologie de l'époque.

Figure 2. Divisions de la Libye en 1921

Source: Censimento della popolazione delle colonie italiane al 1° dicembre 1921, pp.13-96.

1.3. Sources nationales

Après la deuxième guerre mondiale, la question de l'unité se pose de nouveau: les Britanniques mettent en place une administration militaire en Cyrénaïque et en Tripolitaine, tandis que les Français administrent le Fezzan, qui jouxte l'Algérie au sud-ouest. **Sous l'impulsion de l'ONU, les trois territoires sont réunifiés sous le nom de Royaume-Uni de Libye (1951)**, dont la structure fédérative est abandonnée en 1963.

Le premier recensement national libyen est effectué en 1954. Il est donné sur un découpage en 147 *mudiriya* (?????) ((*Mudir* fait référence au «chef»)), dont le nombre passe à 184 au recensement de 1964.

En 1969, Kadhafi instaure la République Arabe Libyenne, jusqu'à son assassinat le 20 octobre 2011 au terme d'une guerre sanglante. Durant cette période, les résultats des recensements sont diffusés sur une nouvelle unité spatiale, la *mahalla*. Cette terminologie apparaissait déjà en 1964, mais seulement comme subdivision des deux grandes villes, Benghazi et Tripoli. La *mahalla* est une unité remarquablement stable dans un pays dont la population est pourtant multipliée par 2,5 en 33 ans: on en trouve 662 en 1973, 664 en 1984, 665 en 1995 et 668 en 2006. C'est cette unité qui nous permet de cartographier à la fois la distribution du peuplement, son évolution et, plus loin, celle de ses agglomérations urbaines.

La population augmente rapidement jusqu'à la veille de la crise de 2011, où elle a atteint probablement les 6 millions d'habitants (tableau 2). Le *National Survey* de 2012 reporte 5 363 369 en 2012, soit une baisse de 310 000 habitants entre 2006 et 2012. En 2018, les estimations divergent entre 6,5 et 7,2 millions selon les institutions internationales. De tels chiffres, qui ne sont que de simples projections théoriques, sont irréalistes car elles ne tiennent aucunement compte de la situation réelle qui prévaut dans le pays, en proie à une forte émigration, tant de citoyens libyens que de travailleurs immigrés. En réalité, **de source officielle nationale, la population actuelle ne dépasse probablement pas les 6 millions d'habitants** ((*The Libya Observer (Libya Awbzîrafr)*, 12 mars 2018.)).

Tableau 2. Évolution de la population en Libye de 1910 à 2012

Date	Effectif	Source
Vers 1910	1 200 000	Estimation
01/12/1921	?	Recensement italien (non musulmans seulement)
21/04/1931	654 716	Recensement italien
21/04/1936	732 973	Recensement italien
30/06/1939	876 538	Dénombrement italien
30/07/1954	1 088 900	Recensement national
31/07/1964	1 564 400	Recensement national
31/07/1973	2 290 734	Recensement national
31/07/1984	3 642 576	Recensement national
11/08/1995	4 923 357	Recensement national
15/04/2006	5 573 031	Recensement national
01/01/2012	5 363 369	National Survey

2. Cartographier le peuplement

Lorsqu'on ne dispose pas de données démographiques locales sur un pays, on peut au moins tenter de répartir la population sur les unités d'un échelon supérieur du découpage administratif. Malheureusement, en Libye, cet exercice est impossible, tant le découpage régional est instable et incertain (encadré 1). Il est difficile de dire si ces découpages officiels «régionaux», qui apparaissent dans les annuaires statistiques nationaux au chapitre «distribution de la population», sont opérationnels ou non, d'autant que, à cause des délais d'édition des ouvrages, ils sont obsolètes avant même que les résultats d'un recensement soient publiés... De plus, ils affectent radicalement les limites des entités: ce ne sont pas seulement des fusions ou des assemblages des découpages précédents. Il est donc absolument impossible de traduire en cartes les changements de répartition spatiale entre deux recensements, ne serait-ce qu'un taux de variation annuelle.

Encadré 1. L'instabilité des découpages «régionaux»: chronologie des réformes

- La Libye ottomane est constituée de **deux provinces**: la Tripolitaine et la Cyrénaïque.
- 1934. la Cyrénaïque est à nouveau divisée en deux provinces (Benghazi et Darna) de même que la Tripolitaine (Tripoli et Misurata). De son côté, le sud est placé sous administration militaire, comme dans l'Algérie française voisine.
- 1943-1954, on revient à une division en **trois provinces**: Cyrénaïque, Tripolitaine et Fezzan.
- 1963. Le découpage est aboli. Le territoire est réorganisé en **10 muhafaza** qu'on traduit par «gouvernorat»
- 1973. Au recensement, les limites de ces dernières ont subi maints remaniements ainsi que des changements de noms. Benghazi, par exemple, se réduit à la ville, le reste du gouvernorat étant appelé al-Khalij («le Golfe»).
- 1983. Ce système est abandonné au profit de **46 baladiyat** (sing.: *baladiya*, traduit par «pays» ? même étymologie que «bled»).
- 1987. Le nombre de *baladiyat* est réduit à 25
- 1995. Le nombre de *baladiyat* est réduit à 13
- 1998. les *baladiyat* sont abolies et remplacées par **26 sha`biyat** (???????), terme qui renvoie à la notion d'«assemblée populaire».
- 2001. Le territoire est réorganisé en **34 baladiyat**.
- 2002. Ce découpage est abandonné au profit de **22 nouvelles sha`biyat**.
- 2006. Au recensement leur nombre est passé à 24.

2.1. La reconstitution de la cartographie des mahallat en 2012

C'est à l'initiative personnelle d'un développeur web, Ahmed Fituri ((Voir https://www.upwork.com/o/profiles/users/_~01b7458317e78f9868/ [consulté en avril 2016].)), travaillant en 2013 pour le compte de la *High National Elections Commission (HNEC)* que l'on doit la mise à disposition sur internet d'un fichier précieux: celui de la localisation de tous les bureaux de votes de Libye, qui devait permettre aux instances nationales et internationales d'assurer la transparence des résultats.

Ce document disponible uniquement en arabe est daté de 2015. Il se présente comme une matrice rectangulaire au format «.CSV» qui comprend 1 605 enregistrements. Chaque bureau de vote est décrit par un identifiant numérique, son nom, le nom et le code de la *mahalla* ainsi que de la *sha`biya* dans lequel il est situé, et enfin ses coordonnées géographiques à 10 mètres près sur le terrain.

Chaque *mahalla* possédant au minimum un bureau de vote, on obtient une cartographie exhaustive de ce niveau de découpage administratif local. Le problème est en fait inverse: lorsqu'une *mahalla* possède plus d'un bureau de vote, lequel choisir comme point central? Comme dans la plupart des pays, les bureaux de vote sont des lieux publics tels qu'une école ou un bâtiment administratif. La projection des coordonnées sur *GoogleEarth*, dont les images sont disponibles en haute définition pour l'ensemble du territoire a permis d'arbitrer ce choix au profit du bureau de vote localisé dans la zone où l'on trouve la plus grande densité de constructions.

Finalement, on obtient la localisation exhaustive des *mahallat* au recensement de 2006 ((Seuls 14 bureaux de vote sont sans coordonnées (aucune conséquence sur les résultats). Par ailleurs, 9 erreurs manifestement liées à une conversion de format des chiffres ont été corrigées manuellement.)).

2.2. La construction de la carte du peuplement

La *mahalla* est un vocable générique qui désigne un type de subdivision que l'on rencontre dans des pays de culture musulmane jusque dans le sud de la Russie et au Bengale. Le mot se décline ainsi en bengali, persan, urdu, hindi, azéri, albanais, turc, russe, ouzbek... La Libye est cependant le seul pays arabe où la *mahalla* a le statut d'unité administrative locale, même si l'on rencontre le toponyme dans d'autres pays, par exemple, la ville de Mahalla al-Kubra en Égypte. Étymologiquement le mot se réfère à l'entrepôt (caravanier), donc au commerce et au nomadisme.

L'État libyen a cherché à égaliser le nombre d'habitants des *mahallat*, créant de minuscules entités lorsque la densité est forte, et vastes lorsqu'elle est faible. Sur le terrain, une *mahalla* libyenne peut donc correspondre à une vaste circonscription du désert réunissant plusieurs petits établissements humains épars, à un bourg compact, ou encore à un quartier de ville. De ce fait, les grandes villes historiques du pays correspondent à une agrégation de *mahallat*. Le premier problème qui se pose est alors de créer une toponymie qui permet d'identifier les «villes». On ne peut donc pas nommer les «villes» à partir de la liste des *mahallat*, mais seulement utiliser ces dernières comme une «brique élémentaire» pour calculer leur population. Ainsi, Tripoli Centre (*Tarâbulus al-Markaz*) correspond à une agrégation de *mahallat* portant des noms tels que Rue de l'Ouest, Quartier Industriel, Vieille Ville, 7 Avril, etc.). D'autres villes sont subdivisées selon les cinq points cardinaux (*janûb, shamâl, sharq, gharb, qiblî ? ce dernier point, al-qiblî*, indique la direction de la Mecque), ou encore d'après une place fameuse (*midân*), un marché (*sûq*), une porte (*bâb*), un hôtel (*fundûq*), etc.

Sur quels documents se fonder pour restituer une carte représentant des objets géographiques intelligibles qui regroupent les trois quarts de la population du pays, à savoir: les villes? Pour lever ce second verrou, on s'est basé sur deux articles des *Fascicules de recherches d'URBAMA* (1986), qui dressent une liste de «villes» définies comme les localités de plus de 5000 habitants en 1984, avec leur population rétrospective. Ces données n'avaient plus été mises à jour, tandis qu'aucune indication n'était donnée sur la délimitation des périmètres «urbains».

En superposant la carte de ces villes avec celle des *mahallat*, on a donc ré-agrégé ces dernières de façon à ce que la population totale corresponde avec celle des villes de 1984. 321 *mahallat* ont été ainsi réduites à 67 «villes». De surcroît, on constate que ces dernières constituaient déjà des entités aux recensements de 1954 et 1964, les *mahallat* n'ayant été créées que dans les années 1970. À l'issue de ce travail, **le peuplement exhaustif de la Libye est donc restitué par 417 unités spatiales, dont 350 mahallat et 67 agrégats de mahallat correspondant à une ville connue.**

À l'inverse, dans les secteurs les moins denses du pays, la *mahalla* est une circonscription qui regroupe différents établissements habités. La dispersion des bureaux de vote appartenant à la même *mahalla* en témoigne, sans qu'on puisse toutefois identifier avec certitude les limites territoriales de cette dernière.

La carte du peuplement ne restitue donc pas exactement la carte des lieux habités, mais un niveau d'agrégation. Remarquons qu'on est ici dans la même situation qu'en France, où la carte des «communes» représente un niveau d'agrégation administrative comportant éventuellement plusieurs écarts et hameaux épars (Bretagne), ou au contraire une partie d'une agglomération (unités urbaines de l'INSEE). La population médiane d'une *mahalla* ? hors villes ? s'établit à 3 540 habitants en 2006, à mi-chemin entre une commune française et une commune allemande ou italienne.

2.3. L'évolution de la densité

Le nombre de mahallat a peu varié à partir de 1973. Seulement 6 nouvelles unités ont été créées, soit une augmentation de moins de 1% pendant que la population augmentait de 148%. La stabilité relative de ce découpage contraste avec le découpage régional évoqué dans l'encadré 1. Elle montre l'importance politique de cette maille territoriale. On peut donc avec une marge d'erreur très faible cartographier l'évolution du peuplement de 1973 à 2006, mais pas sur une période plus longue, puisque la maille des *mahallat* n'est pas comparable aux *mudiriya*t des recensements de 1954 et 1964.

L'évolution de la répartition spatiale de la population sur une période relativement longue ne peut donc être appréhendée que sur des ensembles plus vastes, sur lesquels on agrègera la population. Cependant, on a vu que les découpages régionaux sont extrêmement labiles, tant sur le plan de leur dénomination (*mudiriya, sha'biya, baladiya...*), de leur nombre, que de leurs limites. Sur quels ensembles «régionaux» se baser pour évaluer l'évolution de la répartition de la population?

La caractéristique majeure de la Libye résidant dans l'extrême aridité de son climat, il est pertinent de se tourner vers une denrée vitale: l'eau (Fontaine, 1999). La simple carte de localisation de la population montre cette extrême dépendance aux ressources hydriques. Selon [les statistiques de l'OCDE](#), 96% du territoire libyen sont caractérisés comme «sols nus». À l'opposé, les terres cultivées couvrent 1,3% de la superficie nationale, soit 21772 km², ce qui représente la moitié de la Suisse. Sur des étendues minérales trois fois plus étendues que la France, parcourues par des nomades, les pouvoirs politiques n'ont pas eu besoin d'imposer de limites cadastrales nettes et définitives hormis dans les secteurs urbains ou agricoles. C'est pourquoi les limites des grands ensembles politiques dits «historiques» - Tripolitaine, Cyrénaïque, Fezzan ? ont toujours été floues.

Ainsi, plutôt que de chercher vainement à s'appuyer sur des limites politiques qui n'existent pas, il semble plus pertinent d'utiliser des limites naturelles basées sur les bassins hydrographiques. Dans ce domaine, on peut utiliser la [cartographie des bassins versants proposée par la FAO](#). Ce fond est reconnu comme l'une des références par la communauté internationale des utilisateurs, scientifiques ou professionnels, et sa nomenclature est utilisée dans de nombreuses études globales. En Libye, La totalité d'entre eux sont théoriques au sens où il s'agit de régions [aréiques](#) ou, au mieux, d'écoulements épisodiques consécutifs à des épisodes pluvieux.

Ce fond a été redécoupé par les frontières nationales. On a ensuite calculé la population de chaque bassin par agrégation des populations vivant dans les *mudiriya*t (1954-1964) et *mahallat* (1973- 2012) (tableau 3). La carte obtenue permet d'opposer deux grands types de régions. D'un côté, les bassins versants émissaires de la Méditerranée. D'un autre côté, les grands bassins endoréiques du sud, également théoriques et aréiques. Les premiers couvrent 238642 km², les seconds 1355533 km², soit 83,5% de la superficie sur lesquels vivent aujourd'hui 9% de la population.

Tableau 3. Population, densité, superficie et évolution de la population, par bassin hydrographique en Libye

Bassins hydrographiques	Population					
	1954	1964	1984	1995	2006	2012
Sud vide 2	0	0	0	0	0	0
Sud vide 1	0	0	0	0	0	0
Sud Misrata	3569	2518	10552	17091	19248	17199
Est littoral	4108	6439	10925	16777	19195	19793
Est frontière Egypte	6427	7464	25896	40196	51384	37121
Ouest Golfe de Syrte	13266	11201	26779	35790	49062	41446
Ouest frontière Tunisie	9075	10391	29525	39450	48013	49453
Golfe de Syrte	19610	35808	70420	107838	135870	113374
Fezzan	61589	79002	240875	341183	430130	405129
Misrata	149325	176177	421935	609711	719406	677049
Benghazi	262582	403346	955086	1285954	1472639	1366499
Tripoli	554865	815739	1833881	2426355	2723747	2627221
	Densités (hab./km ²)					
Sud vide 2	0	0	0	0	0	0
Sud vide 1	0	0	0	0	0	0
Sud Misrata	0,12	0,08	0,34	0,56	0,63	0,56
Est littoral	3,55	5,57	9,44	14,50	16,59	17,11
Est frontière Egypte	0,03	0,03	0,10	0,16	0,21	0,15
Ouest Golfe de Syrte	0,17	0,15	0,35	0,47	0,64	0,54
Ouest frontière Tunisie	0,09	0,11	0,31	0,41	0,50	0,51
Golfe de Syrte	0,50	0,91	1,79	2,74	3,46	2,88
Fezzan	0,06	0,08	0,24	0,33	0,42	0,40
Misrata	4,15	4,89	11,72	16,94	19,98	18,81
Benghazi	8,71	13,39	31,70	42,68	48,87	45,35
Tripoli	21,74	31,97	71,86	95,08	106,73	102,95
	Superficies (km ²)	Évolution de la population en %				
		1954-1964	1964-1984	1984-1995	1995-2006	2006-2012
Sud vide 2	29296	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sud vide 1	3956	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sud Misrata	30791	-29,4	319,1	62,0	12,6	-10,6
Est littoral	1157	56,7	69,7	53,6	14,4	3,1
Est frontière Egypte	248035	16,1	246,9	55,2	27,8	-27,8
Ouest Golfe de Syrte	76479	-15,6	139,1	33,6	37,1	-15,5
Ouest frontière Tunisie	96234	14,5	184,1	33,6	21,7	3,0
Golfe de Syrte	39303	82,6	96,7	53,1	26,0	-16,6
Fezzan	1020503	28,3	204,9	41,6	26,1	-5,8
Misrata	36000	18,0	139,5	44,5	18,0	-5,9
Benghazi	30132	53,6	136,8	34,6	14,5	-7,2
Tripoli	25519	47,0	102,7	32,3	12,3	-3,5

3. Logiques spatiales du peuplement et urbanisation

Lorsque l'on observe le semis des localités, trois espaces se démarquent, Tripoli, Benghazi, et le centre du Fezzan autour de Sebha (figure 3).

Pierre Pinta (2006) rappelle une particularité des mouvements de la population libyenne, qui ne vit pas dans le désert mais le traverse. Sebha, «métropole du désert», constitue le centre d'un ensemble de relais, organisé autour d'oasis. L'armature des localités, linéaire et en forme de «Z» (figure 3), assure le lien entre les populations. Une forme d'organisation sociale, le tribalisme, s'est développée avec la présence de l'Empire ottoman entre 1551 et 1911 (Troin, 2006) et par la suite de l'Italie colonialiste. Le rejet des politiques en place a provoqué un repli des populations sur des valeurs traditionnelles et a favorisé le développement des sociétés tribales. Ceci a pour conséquences d'accentuer les ruptures entre Tripoli et Benghazi, tout comme entre la Tripolitaine et la Cyrénaïque vis-à-vis du Fezzan. Ces formes territoriales opposent, comme le souligne Denis Retaillé (1998), «l'espace nomade... ouvert... et le territoire de l'État... exclusif».

3.1. Répartition de la population

Autour de Tripoli, et durant la période allant de 1954 à 2012, le semis du peuplement se densifie à travers un phénomène de périurbanisation et le peuplement progressif de la crête au sud, dans le massif du Djebel Nefoussa. Cette fine bande de peuplement, large de vingt kilomètres, correspond au passage d'une altitude de 150mètres à 600mètres environ, marquant la limite des 100mm de précipitations annuelles. À l'est, près de Banghâzî, on note un fort phénomène de littoralisation. Conditionné par la présence de la mer Méditerranée au nord et la montagne Djebel Akhdar au sud, le semis des localités se densifie sur un couloir d'environ cinquante kilomètres de large et près de cinq-cents de long. Enfin, c'est autour de la ville de Sebha que l'on trouve le troisième espace. Celui-ci est un réseau d'oasis connectées à travers le désert. Sebha en est la localité la plus importante, mais il est structuré par d'autres pôles, comme Mourzouk (Murzuq) au sud, Oubari (Awbari) à l'ouest et le duo Birak-Tamzawah au nord.

Ces trois espaces représentent environ 90% de la population nationale en 1954 et près de 80% en 2006.

Figure 3. Semis des localités libyennes

3.2. Évolution de la population

Entre 1954 et 2012, seules les zones littorales se sont densifiées et plus localement les bassins hydrographiques de Tripoli et Benghazi. Les localités au centre du Fezzan ont vu leur population augmenter mais restent noyées dans l'immensité du Sahara. Hormis le cordon littoral, l'État libyen reste en grande majorité relativement vide d'habitants, avec des densités inférieures à 1 habitant par km² dans tous bassins intérieurs (figure 4).

Figure 4. Évolution de la densité en Libye

On observe en premier lieu la densification de Tripoli et Benghazi, suivis par les autres bassins littoraux.

En 1954 et jusqu'en 1964, huit bassins hydrographiques ont une densité inférieure à 1hab/km². Dans les années 1970, une littoralisation modérée démarre dans le Golfe de Syrte (Surt). Si le bassin de Tripoli gagne 10hab/km² en entre 1954 et 1964, il passe de 32hab/km² à 72hab/km² en 1984, soit un gain double de la période précédente. Ce phénomène, proportionnellement, est encore plus important dans le bassin de Benghazi. En effet, si l'on observe une croissance de 5hab/km² entre 1954 et 1964, celle-ci passe à presque 19hab/km² en vingt ans, faisant bondir la densité du bassin de 13hab/km² en 1964 à 32hab/km² en 1984. Ces deux aires géographiques connaîtront en 2006 les densités nationales les plus élevées, respectivement près de 107hab/km² pour le bassin tripolitain et 49hab/km² pour la frange littorale de Benghazi à Tobrouk. Un dernier bassin hydrographique se démarque, celui de Misrata. La densité hausse continuellement au cours de la période, passant de 4hab/km² en 1954 à 12hab/km² en 1984, pour atteindre son pic en 2006, avec près de 20hab/km². Enfin, globalement, l'ensemble des bassins hydrographiques voient leur densité chuter légèrement entre 2006 et 2012.

Cette analyse des densités peut être complétée par celle de la dynamique démographique (figure 5).

Figure 5. Évolution de la population en Libye

On observe un remarquable rapport de proportionnalité entre la population des trois bassins hydrographiques les plus peuplés: la population du bassin tripolitain est toujours deux fois plus élevée que celle du bassin de Benghazi, elle-même deux fois celle du bassin de Misrata. En 1954, Tripoli et son bassin hydrographique sont déjà les plus peuplés avec près de 555000 habitants. Suivent Benghazi, environ 262500 habitants et Misrata 150000 habitants. En 1964, la population du premier est de 815 739 habitants et de 2426 355 en 1995, celle du second est aux mêmes dates, de 403346 habitants et 1285954. Quant au troisième, sa population est de 176177 habitants et 609711 habitants (tableau 3). Si la population du cordon littoral méditerranéen est la plus élevée, celui-ci reste structuré par deux pôles, Tripoli et Benghazi, séparés par le Golfe de Syrte malgré sa croissance soutenue.

À partir de 1964 et jusqu'en 1984, c'est l'ensemble des bassins hydrographiques qui est soumis à de très fortes évolutions. Ainsi, on observe des taux de 204% d'augmentation dans le Fezzan, ou bien de près de 137% dans le bassin de Benghazi, taux bien plus élevés que dans la période précédente (respectivement 28% et 54%). La période suivante, de 1984 à 1995, marque le tassement des taux d'évolution. Entre 1995 et 2006, les taux de croissance des deux bassins les plus peuplés (Tripoli et Benghazi) stagnent et passent sous les 15%. Les autres bassins du Golfe de Syrte connaissent, durant la même période, des taux plus élevés. On observe par exemple près de 18% dans celui de Misrata et 25% environ dans celui de Syrte. Ce phénomène laisse présumer d'une **redistribution de la population des espaces les plus peuplés vers les autres bassins littoraux.**

Cette évolution littorale est à opposer à l'évolution intérieure. En effet, le Fezzan semble détaché des dynamiques plus au nord. Soutenu par des taux de croissance moyens à élevés, cet espace a connu une forte augmentation de sa population, passant de 61589 habitants en 1954 à 405129 en 2012. Au cours de cette période, le poids total du bassin hydrographique du Fezzan est passé 5,7% à 7,6% de la population totale libyenne.

On a donc trois types de dynamiques, croissance et relative saturation autour de Tripoli et Benghazi, littoralisation tardive des localités littorales dans le Golfe de Syrte et densification de l'existant dans le Fezzan. Enfin, entre 2006 et 2012 on observe une baisse quasi générale de la population, tout en notant la résilience des bassins les plus peuplés et la fragilité du bassin de Syrte néo-littoralisé. De plus, une constante se dégage, un double clivage politique entre l'est et l'ouest d'une part, et entre le nord littoral et l'intérieur d'autre part, révélant des déséquilibres considérables des masses démographiques.

3.3. L'urbanisation en Libye

Pour calculer la population des agglomérations, on s'est basé sur la définition morphologique proposée par l'institut e-Geopolis. **Les agglomérations sont définies par la continuité du bâti, suivant les mêmes normes que celles des «unités urbaines» de l'INSEE en France.** Chaque agglomération est représentée par un polygone vectorisé. La cartographie des *mahallat* est superposée à la couche «agglomérations» de la base de données [AFRICApolis](#) (OCDE, Club du Sahel). La somme des populations des *mahallat* contenues dans chaque polygone donne la population de l'agglomération dans ses limites spatiales actualisées 2015.

Cette méthode permet de mettre à jour la liste des agglomérations (tableau 5) ainsi que leurs chiffres de population rétrospectifs en opérant la jonction avec les données des recensements de 1954 à 1984, le tout en respectant le seuil minimum de la définition nationale de 1984 (5000 habitants).

Tableau 4. Indicateurs urbains de la Libye

Année	1954	1964	1973	1984	2006
Nombre d'agglomérations	9	21	41	7	91
Population urbaine*	305,1	602,1	1 346,6	2 903,6	4 944,3
Taux d'urbanisation	28 %	38,5 %	58,8 %	79,7 %	87,2 %
Concentration à Tripoli	11,9 %	13,7 %	21 %	27,3 %	35,5 %
Population rurale*	783,8	962,3	944,1	739	728,8

*en milliers

On remarque une concentration incessante de la population dans les villes, laquelle passe de 28% à 87,2% de la population du pays en un demi-siècle. L'émergence de nouvelles agglomérations sur le territoire, particulièrement soutenue, tend à se tasser, du fait de l'absorption de villes satellites dans la partie

la plus dense du pays. **Onze villes ont été absorbées par la seule agglomération de Tripoli, qui forme aujourd'hui l'une des plus vastes conurbations du littoral méditerranéen**, avec une extension de construction ininterrompue de 147 kilomètres linéaires d'est en ouest (figure 6). **Elle concentre une part de plus en plus importante de la population urbaine, passant de 11,9% en 1954 à 35,5% en 2006**. L'écart entre les agglomérations de Tripoli et Benghazi (indice de primatie) s'est creusé, passant de 1,86 à 3,28 (tableau 4).

Figure 6. Extension physique de l'agglomération de Tripoli en 2015

La définition de l'agglomération retenue est la définition morphologique de *Geopolis*, Moriconi-Ebrard, 1994)

Avec 1508 habitants/km², **la densité intra-urbaine moyenne est faible en Libye**. Elle est davantage comparable à celle des agglomérations d'Amérique du Nord qu'à celle de l'Europe ou des autres pays d'Afrique du Nord. Même s'il existe des programmes d'habitat collectif, **une grande partie des extensions récentes est constituée par des quartiers de villas individuelles qui se sont multipliés à l'époque du boom pétrolier dans un contexte de forte motorisation des ménages**, et favorisée par la distribution de lots constructibles par le gouvernement. En arrière du littoral, les terres agricoles des grandes agglomérations sont particulièrement mitées depuis Misrata jusqu'à la frontière tunisienne. **L'extrême mitage des terres agricoles autour des centres urbains historiques** a transformé la région littorale située à l'ouest de Tripoli en une immense conurbation extensive (figure 7), parmi les moins denses.

Figure 7. Exemple de mitage périurbain au sud de Sabrata, au sud-ouest de Tripoli

Source: GoogleEarth, 32,681N /12,424E. On est ici à 15 kilomètres du littoral et à 80 kilomètres à l'ouest du centre de Tripoli. [Télécharger le fichier kmz.](#)

Tableau 5. Les dix premières agglomérations libyennes

Agglomérations (définition Géopolis)	Superficie (ha)	Population recensée en milliers		
		1954	1995	2006
(Libye)		1 088,9	4 923,4	5 673
Tripoli	1 745,38	129,6	1 182,9	2 014,3
Benghazi	229,27	69,8	551,1	613,7
Misrata	204,58	5	187,3	302,5
Zliten	225,05	41,1	202,1	239,2
Sebha	41,20	7,3	96	122,8
Tobrouk	36,39	10,1	83,2	108,6
Ajdabiya	22,34	16,3	90,6	107,5
El Beïda	26,58	4,7	84,1	102,3
Darna	20,02	15,9	73,6	83,7
Syrte	37,72	2	49	63,1

Source: Recensements de la population et AFRICapolis (*Geopolis*), superficie en km² et population en milliers

[Télécharger le tableau complet au format open document](#)(93 agglomérations 3 000 hab.)

Conclusion

Cette étude attire l'attention sur un concept plus général des sciences humaines: celui de la «dépendance au sentier» ou *path dependency* (Pierson, 2000). Dans les études longitudinales, celle-ci s'exprime à travers un double problème de sources: d'une part, la cartographie du peuplement d'un pays dépend de l'existence de dénombrements exhaustifs de la population et, d'autre part, de celle d'une cartographie des lieux habités. Les premières sources démographiques, ottomanes, complétées plus tard par des chercheurs allemands restent à la fois peu fiables et spatialement floues. Les deux problèmes s'améliorent pendant la période coloniale, qui n'est cependant spatialement détaillée qu'à deux dates, en 1931 et 1936. Après l'indépendance, une autre dimension survient: l'instabilité des découpages territoriaux, qui ne se stabilisent au niveau local qu'à partir de 1973.

Si la Libye se trouve relativement bien renseignée par rapport aux pays africains, elle l'est beaucoup moins par rapport à l'Égypte et l'Algérie où les premiers recensements cartographiquement exploitables datent respectivement de 1882 et 1872. Mais surtout, l'embargo sur la cartographie administrative locale imposé par le régime de Kadhafi constitue un verrou réhibitoire, tout comme en Corée du Nord ou au Nigéria. Pour percer ce secret, il a fallu attendre un demi-siècle et exploiter une source alternative dont la finalité a été détournée: la localisation des bureaux de vote, qui a permis de reconstruire une information officiellement inaccessible avec la carte des *mahallat*.

Le semis des localités permet de révéler trois structures du peuplement: Tripoli et sa région intérieure au nord-ouest, Benghazi et sa région littorale au nord-est, puis Sebha au sud-ouest. Cette première observation est complétée par celle des densités dans chaque bassin hydrographique. Elle révèle la croissance des deux grandes métropoles nationales, Tripoli et Benghazi, tout en masquant celle de Sebha et ses oasis dispersées dans un territoire désertique trois fois plus vaste que la France, mais qui constitue l'héritage de l'une des plus anciennes dynamiques du peuplement présente dans cet espace: le nomadisme.

Si auparavant ces ruptures étaient d'abord conceptuelles (Pliez, 2004), elles sont aujourd'hui validées par l'observation de l'évolution de la population qui démontre que la dualité entre les pôles s'est renforcée au fil du temps. Ainsi, sur le territoire libyen, plusieurs dynamiques du peuplement peuvent être caractérisées: étalement urbain et périurbanisation marqués autour de Tripoli, littoralisation forte près de Benghazi et modérée dans le fragile Golfe de Syrte, attraction des littoraux, croissance en réseaux autour de Sebha... L'urbanisation croissante et l'augmentation de l'indice de primatie viennent encore renforcer les fractures.

Reste qu'au-delà les révélations d'une relative longue période d'observation (1954-2012), la situation de la Libye reste dramatiquement confuse au moment où nous écrivons ces lignes. Trois gouvernements sont face à face: celui de la Chambre des Représentants élus qui siège à Tobrouk et contrôle l'armée loyaliste, le Congrès National qui siège à Tripoli soutenu par l'organisation militaire des Frères Musulmans, et le gouvernement d'union nationale du Conseil Présidentiel qui s'est installé à Tripoli en mars 2016. En outre, plusieurs groupes islamistes contrôlent des portions de territoires: des groupes proches d'al-Qaïda, une branche libyenne de l'État islamique, auxquelles s'ajoutent des forces locales ou tribales touabous, touareg (dans le sud-ouest) et arabes. L'unité politique du territoire libyen a, on l'a vu, maintes fois été remise en question au cours des derniers siècles. Va-t-elle une fois de plus réussir à se maintenir?

Références bibliographiques

Ouvrages

- Pinta, Pierre, 2006. *La Libye*. Paris, Karthala, 342p.
- Signoles, Pierre (édition scientifique), 1986. *Petites villes et villes moyennes dans le monde arabe*. Tour, URBAMA, tomes 1 2, fascicules de recherches 16 17, 837p.
- Troin, Jean-François (dir.), 2006. *Le Grand Maghreb*. Paris, Armand Colin, Collection U, 383p.
- Person Paul, *Increasing Returns, Path Dependence, and the Study of Politics*, 2000
- Moriconi-Ebrard François, 1994, Geopolis, pour comparer les villes du monde, Economica, Anthropos, Coll. Ville, 246p.

Articles scientifiques

- Fontaine, Jacques, 1996. «[La Libye: un désert côtier riche en hydrocarbures... et en eau?](#)» *Annales de Géographie*, n°589,p. 279?295.
- Fontaine, Jacques, 1999. «[La Libye: une littoralisation presque obligée](#)». *Méditerranée*, tome 91,p.57?62.
- Pliez, Olivier, 2004. «[La fin de l'État démiurge? Les nouvelles facettes de l'urbain dans le Sahara libyen](#)». *Autrepart*, n°31,p. 59?74.
- Retailé, Denis, 1998. «[L'espace nomade / Nomadic space](#)». *Revue de géographie de Lyon*, vol. 73, n°1, pp. 71-82.
- *Die Bevölkerung der Erde*, 1872. Rohlf's «*Von Tripoli zu Alexandrien, Bremen 1871*», «*Die Hochebene von Barka in ihrem heutigen Zustande mit dem ehemaligen verglichen*». p 46.

Sources démographiques

- **1921**. Istituto Centrale di Statistica del Regno, Censimento della popolazione delle colonie italiane al 1° dicembre 1921 e rilevazione degli abitanti del possedimento delle Isole Egee al 20 agosto 1922, Roma, 1930, 179p.
- **1931**. Istituto Centrale di Statistica del Regno, Censimento general della popolazione, 21 aprile 1931, Vol. V. Colonie e possedimenti, Roma, 1935, vii, 150p.
- **1936**. Istituto Centrale di Statistica, VIII censimento générale della popolazione al 21 aprile 1936. Volume 5. Libia, Isole Italiane dell'Egeo, Tientsin, Appendice 1 - Atti relativi al censimento della Libia; 2 - Elenco- alfabetico della localita della Libia, Roma, 1939, vi, 38, 183p.
- **1954**. Department of Census and Statistics, General population census of Libya, 1954 Report and tables, Tripoli, 1959, xxii, 234p.
- **1964**. Census and Statistical Department, General population census, 1964, Tripoli, 1966, xxxv, 86p.
- **1973**. Census and Statistical Department, Census of population and housing, 1973, Tripoli, 1979, 200p.
- **1984**. Census and Statistical Department, Population census. Preliminary report, Tripoli, 1984, 82p.
- **1995**. Census and Statistical Department, Premiers résultats du recensement de la population et de l'habitat de 1995.
- **2006**. Bureau of Statistics and Census Libya, : 2006, Recensement général de la population, 30p. www.bsc.ly.
- ????? ?????? ????????? ??????, ????????? ?????? ??????: ????????? ?????? ??????
- **2010**. Ministry of Planning, Bureau of Statistics and Census Libya, Department of population statistics, Vital statistics 2010, 2010, 147p. www.bsc.ly.
- **2012**. Bureau of Statistics and Census Libya, Distribution of Population (Libyan Non Libyan) By Region, Age Group And Sex / Enquête nationale sur la population de Libye en 2012, 2012, 63p. www.bsc.ly.

Sources cartographiques

- Fond pays, GADM:<https://gadm.org/>
- Fond tache urbaine, AFRICapolis, 2015:<http://www.africapolis.org/>
- Fond Méditerranée: réalisés par les auteurs
- Fond bassins hydrographiques:http://www.fao.org/geonetwork/srv/en/resources.get?id=37038fname=hydrobasins_africa.zipaccess=private
- Modèle numérique de terrain, ASTER GDEM V2:<https://asterweb.jpl.nasa.gov/gdem.asp>

Rémi PASCAL

Docteur en géographie, Avignon Université, UMR 7300 ESPACE

François MORICONI-EBRARD

Directeur de recherches au CNRS, UMR 8236 LIED, CNRS

Mise en web: Jean-Benoît Bouron

Pour citer cet article:

Rémi Pascal et François Moriconi-Ebrard, «[Peuplement et urbanisation de la Libye: construction d'une information cartographique](#)», *Géoconfluences*, avril 2020.
URL:<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/la-mediterranee-une-geographie-paradoxe/articles-scientifiques/demograph>